

BULLETIN D'INSCRIPTION

BOURSE AUX JOUETS SAINT GEORGES SUR ARNON

Dimanche 8 Novembre 2026

Règlement :

- Les horaires seront les suivants : installations de 8h à 9h, ouverture au public de 9h à 16h30 et rangement de 16h30 à 17h.
- Les exposants s'engagent à respecter les horaires mentionnés ci-dessus, à rendre son emplacement propre et à remporter avec lui les invendus ou à en faire don au CCAS (ils seront remis à des associations caritatives).
- Chaque exposant doit être majeur et reste responsable des mineurs qui les accompagnent et assure une présence continue tout au long de la manifestation.
- Chaque vendeur est responsable de son matériel. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsable en cas de perte, vol, casse ou autres détériorations.
- Les jouets doivent être propres, complets et en état de fonctionnement. Les jouets à piles doivent être présentés avec des piles pour essai.
- Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué en cas de désistement.

Ce bulletin d'inscription devra être retourné à Mr LEGER Alan (4 Route de Charost 36100 Saint Georges sur Arnon) accompagné :

- Du bulletin complété ci-dessous
- Du règlement (chèque à l'ordre de Mr LEGER Alan)

L'inscription sera validée uniquement après réception du dossier complet.

Veuillez compléter et signer et nous retourner le bulletin avant le 1^{er} Novembre 2026

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom :
Adresse :
Code postal et Ville :
Téléphone :
Adresse mail :
N° carte d'identité

Souhaite réserver :

Nombre de Table(s)	Table de 1,20 m à 4 €	Table de 1.80 m à 6 €	Total

- L'exposant déclare sur l'honneur ne pas être professionnel de la vente et ne vendre que des objets personnels.
- Déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et le respecter.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé » :